

---

## COMPTE RENDU

---

**Théophile Ahoua N'Doli, *Le réveil de l'éléphant d'Afrique. Tome 1, Côte d'Ivoire : Des élans maintes fois brisés*, Préface d'Alassane Ouattara, L'Harmattan Côte d'Ivoire, 2017, 276 p.**

**Théophile Ahoua N'Doli, *Le réveil de l'éléphant d'Afrique. Tome 2, Côte d'Ivoire : De l'effondrement au sursaut*, Préface d'Alassane Ouattara, L'Harmattan Côte d'Ivoire, 2017, 237 p.**

Théophile Ahoua N'Doli est économiste et expose dans les deux tomes de son ouvrage « Le réveil de l'éléphant d'Afrique » le processus de développement économique de la Côte d'Ivoire depuis la période coloniale jusqu'à nos jours et les perspectives pour devenir une économie émergente. Ces deux ouvrages peuvent être considérés comme une référence pour la compréhension des soubresauts de la croissance et des politiques économiques et sociales ivoiriennes, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, l'auteur explique l'évolution de l'économie ivoirienne sur une longue période avec des exemples clairs et concis. Ensuite, il met en exergue les différentes politiques économiques appliquées par les autorités avant et après l'indépendance du 7 août 1960. L'auteur analyse les défis à relever pour être une puissance économique en Afrique, voire parmi les pays en développement. Enfin, les livres d'Ahoua sont bien rédigés, clairement illustrés et accessibles à tout public.

Le tome 1 est structuré en cinq chapitres. Ahoua analyse la genèse et le fonctionnement de l'économie ivoirienne durant la période coloniale. Il expose notamment la transformation de la société lignagère en économie de marché. Cette transformation est abordée au niveau des institutions économiques et politiques. Cependant, force est de constater qu'il aborde le terme « institution » sans faire référence aux auteurs de la Nouvelle Economie des Institutions, notamment D. North. Cela aurait en effet permis de mieux comprendre le passage de la société lignagère à une économie de marché. Dans ce cas précis, il y a eu un changement des contraintes informelles (coutume, codes de conduite, totems, croyances, etc.) en des contraintes formelles (lois, droit de propriété privée, etc.). Rappelons que, pour North (1994, p. 360)<sup>1</sup>, « les institutions sont des contraintes élaborées par les hommes pour structurer leurs interactions. Elles sont constituées de contraintes formelles<sup>2</sup>, de contraintes informelles, et de dispositifs de mise en application. Toutes ensemble, elles définissent les structures des sociétés et des économies ». Ahoua fait aussi le bilan des structures d'activité (primaire, secondaire, tertiaire). L'auteur aurait toutefois dû analyser le bilan sectoriel en tant qu'une « économie de traite » caractérisée par la domination des exportations de café, cacao, banane, ananas et palmier à huile, etc. A titre d'exemple, la France est le principal partenaire commercial de la Côte d'Ivoire entre 1950 et 1960. Les parts de ce pays dans

---

<sup>1</sup> North D.C., 1994, "Economic performance through time", *American Economic Review*, vol. 84, n°3, pp. 359-368.

<sup>2</sup> Elles comprennent les règles politiques et juridiques (les constitutions, les lois, les décrets, etc.), les règles économiques (les droits de propriété) et les contrats. Quant aux contraintes informelles, elles concernent la culture, la croyance, l'idéologie, les conventions, les codes de conduite, etc. Leur pérennisation devient une cause de changement des contraintes formelles dans une économie de marché.

les importations ivoiriennes sont supérieures aux exportations. Elles oscillent entre 32% et 75% sur la décennie mentionnée.

Notre réflexion va à l'encontre de celle d'Ahoua affirmant le succès des plans économiques appliqués en Côte d'Ivoire, même si le taux de croissance économique moyen était de 7% sur la période de 1960 à 1980 (chapitre 2). Durant les vingt ans après l'indépendance de 1960, les autorités ivoiriennes ont appliqué trois plans économiques qui selon nous se sont soldés par un échec. Le premier plan quadriennal (1967-1970) a mis en œuvre une stratégie d'industrialisation basée sur la substitution des importations. Il fut un fiasco du fait des capacités d'absorption limitées du marché intérieur (Attébi, 1995, p. 43)<sup>3</sup>. Comme solution, la Côte d'Ivoire adopta un second plan quinquennal (1971-1975). Il consistait à obtenir une croissance économique tournée vers les marchés extérieurs afin de trouver des débouchés aux exportations des produits nationaux (café et cacao, etc.). Autrement dit, il s'agissait de valoriser les exportations. Le troisième plan (1976-1980) avait pour objectifs la modernisation de l'agriculture et le renforcement des infrastructures économiques de base. Ces objectifs n'ont pas été atteints. Au final, le modèle économique du pays repose sur une croissance extravertie, sur laquelle l'auteur n'insiste d'ailleurs pas. Le pays accueille une abondante main-d'œuvre immigrée pour travailler dans les plantations et construire les infrastructures ; il accueille aussi des cadres expatriés, des capitaux et des nouvelles technologies. De plus, la Côte d'Ivoire emprunte sur les marchés internationaux pour investir dans des projets à rentabilité douteuse, tels que les complexes sucriers (Chaléard, 2000, p. 49)<sup>4</sup>.

De 1981 à 1993, on assiste à l'effondrement de la croissance économique. Cet effondrement est causé par la détérioration des termes de l'échange (avec la réduction des revenus de l'Etat qui s'ensuit) et l'endettement. Quant aux plans d'ajustement structurel (PAS) proposés par les institutions de Breton Woods, ils se sont soldés par de graves problèmes. Cette période a vu la pauvreté augmenter dans le pays (Michailof, 2005, p. 398)<sup>5</sup>. De 1985 à 1993, le taux de pauvreté de la population a triplé, passant de 10% à 31%, puis à 36,8% en 1995. Cette pauvreté s'est conjuguée à la famine dans les grandes villes ivoiriennes (Abidjan, Bouaké, Korogho, Daloa et Man). Ainsi, on a noté dans ces villes une baisse de 27% de l'apport nutritionnel par habitant, entre 1980 (2746 calories) et 1990 (2162 calories) (Attébi, 2011, p. 21)<sup>6</sup>. La pauvreté et la famine sont toutefois passées sous silence par l'auteur (chapitres 3 et 4).

Entre 1994 et 1999, on constate une relance économique, impulsée en partie par la dévaluation du franc de la communauté financière africaine (F. CFA), autrefois appelé le franc des colonies françaises d'Afrique, et créé le 26 décembre 1945 (chapitre 5). Or, alors qu'Ahoua prend position pour son maintien, d'autres considèrent que, de par son origine et son fonctionnement, cette monnaie témoigne en fait d'un lien postcolonial avec la France et les pays de la zone monétaire (Koulibaly, 2005, et Nubupko, 2007)<sup>7</sup>. Sans entrer dans le débat, elle devrait à terme céder

<sup>3</sup> Attébi D., 1995, *Le défi africain. L'urgence d'une alternative économique en Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, Paris.

<sup>4</sup> Chaléard J.-L., 2000, « Les derniers carrés de chocolat. La fin d'un système économique-politique en Côte d'Ivoire ? », *Afrique Contemporaine*, n°193, pp. 45-55.

<sup>5</sup> Michailof S., 2005, « Côte d'Ivoire : bienvenu sur le Titanic ! », *Commentaire*, n° 110, pp. 393-403.

<sup>6</sup> Attébi D., 2011, *Du miracle économique à la crise politique en Côte d'Ivoire*, L'Harmattan.

<sup>7</sup> Koulibaly M., 2005, *Les servitudes du pacte colonial*, Abidjan, CEDA/NEI. Nubupko K., 2007, *Politique monétaire et servitude volontaire. La gestion du franc CFA par la BCEAO*, *Politique Africaine*, n° 105, pp. 70-84.

la place à la monnaie unique de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à savoir l'ECO.

Le tome 2, organisé en quatre chapitres, décrit l'état de la Côte d'Ivoire depuis l'année 2000 et envisage les perspectives économiques futures du pays. L'auteur explique la décennie de la crise socio-politique et ses conséquences entre 2000 et 2010 (chapitre 1). Il omet néanmoins d'y analyser les causes réelles de ce conflit, à savoir la crise économique, l'explosion démographique et le concept d'ivoirité (Dago, 2016, pp. 57-69)<sup>8</sup>.

Ainsi, Ahoua se concentre sur la relance économique, à partir de 2012. Celle-ci s'explique par la mise en œuvre du programme national de développement (PND, 2012-2015/2016-2020), par la réalisation des grands travaux et par la sortie des pays pauvres très endettés (PPTE) en juin 2012 (le pays bénéficie maintenant d'une réduction substantielle du stock de sa dette extérieure). Mais cette embellie économique masque le faible niveau de développement humain (l'IDH se situe à 0,462 en 2014 et la Côte d'Ivoire occupe la 172ème place sur 187 pays<sup>9</sup>), le taux de pauvreté est de près de la moitié de la population (46,3%, en 2015), un taux de chômage élevé chez les jeunes diplômés (17,1% contre une moyenne nationale de 7% en 2015) ainsi que la cherté de la vie (Akindès, 2017, pp. 22-25)<sup>10</sup>. De surcroît, on note une fragilité de la cohésion sociale due au non-achèvement du processus de Désarmement Démobilisation et Réinsertion (DDR) des ex-combattants rebelles des Forces Nouvelles (y compris les miliciens de l'ex-régime d'Abidjan), du processus de la réconciliation nationale et des milliers de réfugiés ivoiriens à l'intérieur du pays comme dans la sous-région ouest-africaine.

En résumé, l'auteur tente de faire le bilan en considérant cinq phases de l'évolution de l'économie ivoirienne de 1960 à nos jours. Ces cinq phases sont mises en relation avec la métaphore de l'éléphant (emblème de la Côte d'Ivoire). Il permet de mieux appréhender les titres des deux tomes de l'ouvrage. Après un démarrage impressionnant de l'éléphant sur les vingt ans glorieux (1960-1980), on assiste à son trébuchement deux décennies plus tard (1981-2011)<sup>11</sup>, malgré un bref relèvement entre 1994 et 1998. A partir de 2012, l'éléphant se relève et accélère pour rattraper le temps perdu.

Enfin, nous terminerons sur les défis à relever pour que la Côte d'Ivoire selon l'auteur puisse devenir une économie émergente. Les dix-huit défis dont parle Ahoua N'Doli sont plutôt des recommandations. Il s'agit des investissements productifs judicieux à réaliser par l'emprunt (1), de l'enjeu de la mobilisation de l'épargne intérieure (2), de l'accès des PME-PMI au crédit (3), de la formalisation du secteur informel (4), de la disponibilité et du bon usage d'un capital humain de qualité (5), d'un développement durable face au changement climatique (6), du développement de l'économie numérique (7), de la lutte contre le chômage des jeunes (8), de la quête de compétitivité et de débouchés extérieurs (9), de la question de la performance du système statistique national (10), de la sécurisation du domaine foncier rural et urbain (11), d'une production énergétique suffisante et de qualité (12), du passage d'une économie agricole à une économie à dominante

<sup>8</sup> Dago G.J., 2016, *Histoire économique et sociale de la Côte d'Ivoire de 1843 à nos jours*, L'Harmattan Côte d'Ivoire.

<sup>9</sup> PNUD, Rapport sur le développement humain 2015, où figure un classement annuel de l'Indice de Développement Humain par continent et par pays.

<sup>10</sup> Akindès F., 2017, On ne mange pas les ponts et les goudrons : les sentiers sinueux d'une sortie de crise en Côte d'Ivoire, *Politique africaine*, vol. 4, n° 148, pp. 5-26.

<sup>11</sup> L'éléphant trébuché durant les années de crise économique de 1981 à 1993. Il s'affaisse totalement pendant la décennie de crise socio-politique entre 2000 et 2011.

industrielle (13), d'une croissance inclusive (14), de l'intégration régionale dans un contexte de problèmes sécuritaires sous-régionaux (15), de la bonne gouvernance (16), du civisme (17) et de l'achèvement du processus de réconciliation nationale (18). Cependant, Ahoua ne fixe pas les échéances de la transformation socio-économique et politique. Selon Kuyo (2013, pp. 42-43)<sup>12</sup>, la durée nécessaire à la Côte d'Ivoire pour atteindre le niveau d'un pays émergent, d'après les principes de la théorie du rattrapage, serait de vingt ans. L'année 2012 fut celle de référence de ces calculs. L'émergence de la Côte d'Ivoire ne serait pas possible à l'horizon 2020 (comme annoncée par les autorités ivoiriennes depuis 2011), mais plutôt dans les années 2030.

Un autre défi attend prochainement la Côte d'Ivoire. A l'approche des élections présidentielles de 2020, le jeu politique est marqué par la recomposition de la classe politique. Les conditions sont-elles réunies pour que le pays évite de plonger dans un autre conflit électoral ?

En conclusion, par les problèmes abordés, les analyses données et les questions soulevées, ces deux livres sur la Côte d'Ivoire méritent à différents titres d'être lus aussi bien par les étudiants, les universitaires que les professionnels.

**Guéby Joseph DAGO**

Université Jean Lorougnon Guédé,  
Daloa, Côte d'Ivoire  
LAREG, LED, Université de Paris 8

---

<sup>12</sup> Kuyo S., 2013, *Côte d'Ivoire, pays émergent à l'horizon 2020 : mythe ou réalité*, Abidjan, CDM Edition.